



Communiqué de presse

Coopération renforcée entre la place financière tunisienne et Paris EUROPLACE

Signature d'un protocole d'accord entre la Bourse de Tunis et Paris EUROPLACE

Paris, le 8 juillet 2015 – A l'occasion des Rencontres Financières Internationales de Paris EUROPLACE, qui se tiennent ce jour à Paris, l'association représentative de la place financière française et la Bourse de Tunis ont signé un protocole d'accord afin de formaliser leur coopération initiée en avril 2015. L'objectif est de développer la place financière de Tunis et de renforcer les échanges financiers et économiques entre les deux nations.

Cet accord traduit l'ambition de la Place financière de Tunis d'organiser la montée en puissance de son marché boursier, en accélérant la coopération étroite conclue en mars 2015 avec Euronext. Il vise plus largement à développer l'écosystème financier tunisien autour d'un projet de place à ambitions méditerranéennes et internationales.

Il s'appuie sur la position privilégiée qu'occupe la Place financière de Paris, principale porte d'accès aux marchés de la zone euro, qui souhaite en corollaire approfondir ses relations avec les places des économies en forte croissance pour initier et développer des projets communs et créer un levier pour son propre rayonnement.

La Place financière de Tunis et Paris EUROPLACE ont identifié quatre axes structurants, complémentaires et d'intérêt convergent qui seront enrichis au fur et à mesure de l'approfondissement de leurs relations :

1. Soutien au développement de la Place financière de Tunis, en particulier de sa Bourse des valeurs

A l'exemple de Paris EUROPLACE, **la Place financière de Tunis souhaite se doter d'une structure de Place**, association représentative de la diversité des acteurs de l'industrie financière. L'objectif est de créer un lieu d'échange pour alimenter les réflexions et les propositions en vue de projets de réformes financières et économiques.

Des échanges réguliers entre les acteurs des deux places financières seront organisés pour **partager des expertises** notamment sur le financement des entreprises, y compris les PME, via les marchés et sur le développement d'une base d'investisseurs de long terme.

2. Accompagnement des entreprises vers la cotation et le développement du tissu entrepreneurial dans la finance et son écosystème

Paris EUROPLACE et la Place de Tunis souhaitent **sensibiliser les entreprises tunisiennes au financement par le marché**, notamment pour les PME tunisiennes dans leur stratégie de développement international. Il s'agit de **construire les dispositifs d'accompagnement des PME tunisiennes vers la cotation boursière** : processus d'introduction avec l'implication de différents types d'acteurs spécialisés.

L'objectif est également de partager l'expérience des PME françaises innovantes du secteur de la finance labellisées par le pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION, dans le cadre de Paris EUROPLACE. Plus globalement l'intention forte est de coopérer pour développer l'entrepreneuriat dans le secteur financier et son écosystème (métiers du droit, du chiffre et du titre).

3. Identification et développement de potentialités d'investissement français en Tunisie et tunisiens en France

Les parties souhaitent conjuguer leurs efforts pour identifier et développer les potentialités d'investissement français en Tunisie et tunisien en France, y compris pour leurs PME.

4. Recherche, innovation et prospectives financières

Avec le soutien de l'Institut Louis Bachelier (ILB), plateforme française de rencontre et de mise en relation destinée à favoriser les interactions entre le monde de la recherche et les acteurs économiques, l'ambition est de **mener des travaux de recherche et des réflexions sur des thématiques d'intérêt commun** tels que la chaîne de valeur en finance, la prévention et la gestion des risques, la finance durable et responsable, les financements dits alternatifs, le financement des besoins de long terme et allocation d'actifs à long terme.

A l'occasion de la signature de cette déclaration d'intention Monsieur Bilel SAHNOUN, Directeur général de la Bourse de Tunis a déclaré : *« La nouvelle Tunisie qui a réussi sa transition démocratique et politique doit se doter d'un marché financier moderne et performant à même de relever les défis de la croissance économique. Cette convention avec Paris EUROPLACE nous permettra de capitaliser sur notre collaboration de 20 ans avec Euronext, de l'étendre à de nouveaux axes de développement et de créer des opportunités nouvelles de coopération entre les acteurs des deux places. »*

Monsieur Arnaud de BRESSON, Délégué général, Paris EUROPLACE a souligné : *« Nous nous réjouissons de la signature ce jour de l'accord de coopération avec la Bourse de Tunis. Notre proximité culturelle et nos relations économiques existantes sont un socle fort pour contribuer à la structuration, au développement et au rayonnement de la Place financière de Tunis et au renforcement de nos liens. »*

Contact Presse :
Arnaud de BRESSON,
Délégué général
Paris EUROPLACE
Tel. 01 70 98 06 30